Volume # 39 | Journal municipal de Saint-Damase | JUIN 2023

LES LUNDIS DE LA PLACE DE LA FABRIQUE

Spectacle gratuit. N'oubliez pas votre chaise et votre voisin !

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-DAMASE

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 • Courriel : info@st-damase.qc.ca

AGRI-BEAUREGARD INC.
PIONEER
250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc
Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com
Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES
Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes
et fenêtres de qualité
234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958
450-797-3950

NAPA AUTOPRO
www.autoproservice.com
Castrol
OTOBOX
Ghislain Loiselle
Propriétaire
Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388 / Téléc. : 450 797-2486
gjdbrodeur@hotmail.com
Alignement
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions

Sonic
Dépanneur Chez Vic
Station-service, casse-croûte, dépanneur
Marc Beauregard, prop.
Chez Vic depuis 1989
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

Réfrigération Climatisation St-Damase
RBQ : 5672-8959-01
Climatiseur mural
Thermopompe murale
NETTOYAGE D'UNITÉ MURALE
Estimation gratuite • Vente et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny
Cell. : 450 223-0713

CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION
22A, rue Principale
Saint-Damase, QC
J0H 1J0
Cellulaire
450 278-2458
luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

V.I.P. STOP
PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET
Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Diagnostique Électronique
Tél. : 450 797-2261
garagepatetouellet@hotmail.com
GARAGE PAT ET OUELLET
42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)

CENTRE DE BEAUTÉ
Murielle
Esthétique
Facial
Épilation à la cire
Électrolyse
Soin des pieds
Certificats-cadeaux disponibles
450 797-2162
197, rue Principale
Saint-Damase
Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 20 h
Samedi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Alain Robert
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

#1 District électoral du Clocher : Monsieur Guy Leroux
#2 District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
#3 District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
#4 District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
#5 District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
#6 District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Guy Leroux et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Guy Leroux
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341
Télécopieur : 450 797-3543
Courriel : info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4013
Courriel : loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4010
Courriel : biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi : 17 h 30 à 19 h 30
Mardi : 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi : 13 h à 19 h 30
Jeudi : 16 h à 19 h 30
Samedi : 10 h à midi

LE CONSEIL

VOUS INFORME

Bonjour,

En tant que maire, je suis fier de notre personnel qui s'investit corps et âme dans leurs tâches. Je tiens à féliciter l'engagement de madame Chantal Reichel, responsable ainsi qu'aux bénévoles qui ont mené la bibliothèque à un tout autre niveau. En mai dernier, cette équipe a été récompensée pour son 5 étoiles pour avoir obtenu la côte d'«excellence» dans le programme Biblio-Qualité. Il vise à souligner le service offert aux abonnés. Par ses services, notre bibliothèque a su se démarquer dans toutes les sphères évaluées lors de ce programme, soit les efforts dans le nombre d'heures d'ouverture, la capacité d'obtenir des nouveautés et de maintenir l'intérêt des abonnés. Mais le but premier est celui d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Une visite s'impose.

L'essayer c'est l'adopter, en plus, c'est gratuit pour les damasiens !

Encore toutes mes félicitations.

Alain Robert,
maire

PROCÈS-VERBAL | Séance extraordinaire du 15 mai 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le lundi 15 mai 2023, à 20 h, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : Messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Sont absents :

Madame la conseillère, Ghislaine Lussier, monsieur le conseiller, Yvon Laflamme.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 139 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 138 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 400 010 $

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 139 modifiant le règlement numéro 138 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 400 010 $* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de règlement est déposé et des copies sont mises à la disposition du public.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est mise à la disposition du public.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

PROCÈS-VERBAL | Séance extraordinaire du 17 mai 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mercredi 17 mai 2023, à 20 h, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : Madame la conseillère, Ghislaine Lussier, messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Gaétan Jodoin, Yves Monast, Yvon Laflamme et Guy Leroux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Absent : Monsieur Gaétan Jodoin

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 139 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 138 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 400 010 $

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du Règlement numéro 139 modifiant le règlement numéro 138 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 400 010 $ a été donné le 15 mail 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé le 15 mai 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité, d'adopter le Règlement numéro 139 modifiant le règlement numéro 138 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 400 010 $.

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est mise à la disposition du public.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

PROCÈS-VERBAL | Séance ordinaire du 6 juin 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 6 juin 2023, à 19 h 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2023, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 15 ET 17 MAI 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues les 15 et 17 mai 2023 ont été remises à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux des séances extraordinaires tenues les 15 et 17 mai 2023, tels qu'ils apparaissent au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une période de questions est mise à la disposition du public.

DÉPÔT ET DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS 2022

CONSIDÉRANT l'article 176.2.2 du C.M. qui prévoit que le maire doit faire au plus tard en juin de chaque année un rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur;

CONSIDÉRANT QUE le rapport doit être diffusé sur le territoire de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que le rapport du maire sur les faits saillants de l'année financière se terminant le 31 décembre 2022 soit publié dans le journal municipal du mois de juin et sur le site web de la municipalité.

QUE les citoyens pourront faire parvenir leurs questions ou commentaires par courriel et que les réponses seront données lors de la séance du mois de juillet.

Le résumé financier se lit comme suit:

	Budget	Réalisations
Revenus	**2022**	**2022**
Taxes	5,170,742 $	5,618,695 $
Tenant lieu de taxes	21,130 $	27,011 $
Transferts	77,751 $	250,667 $
Services rendus	133,650 $	182,544 $
Imposition droits, amendes	147,270 $	277,784 $
Total des revenus	5,550,543 $	6,356,701 $
Dépenses		
Administration générale	655,604 $	644,547 $
Sécurité publique	837,134 $	907,324 $
Transport	954,201 $	839,790 $
Hygiène du milieu	1,987,778 $	1,971,093 $
Aménagement et urbanisme	61,748 $	50,811 $
Loisirs et culture	560,324 $	551,217 $
Frais de financement	105,572 $	108,755 $
Total des dépenses	5,162,361 $	5,073,537 $
Remboursement dette long terme	585,362 $	586,661 $
Perte (Gain) sur cession immobilisation	- $	- $
Transfert à l'état activité investissement	10,000 $	937,025 $
Affectations des surplus	(207,180) $	(259,955) $
Grand total des dépenses	5,550,543 $	6,337,268 $
Résultat de l'exercice:	**- $**	**19,433 $**

ADOPTÉE

ADOPTION DES COMPTES AU 31 MAI 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast , appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes à payer pour la période du 1er au 31 mai 2023, pour un montant total de 671 897,85 $ soit approuvé et de ratifier les comptes payés.

Comptes à payer	528 176,76 $
Comptes payés durant le mois	78 699,55 $
Salaire des employés/élus (17 à 21)	65 021,54 $
Total des comptes payés et à payer	671 897,85 $

Que ce bordereau portant le numéro 2023-06-106 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

ADJUDICATION POUR LE REFINANCEMENT DE 1 411 000 $ - BANQUE ROYALE DU CANADA

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture : 6 juin 2023
Nombre de soumission : 3
Heure d'ouverture : 10 h
Échéance moyenne : 3 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture : ministère des Finances du Québec
Date d'émission : 13 juin 2023
Montant : 1 411 000 $

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Damase a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 juin 2023, au montant de 1 411 000 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et les villes* (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 BANQUE ROYALE DU CANADA

206 700 $	5,00000 %	2024
217 300 $	5,00000 %	2025
228 300 $	5,00000 %	2026
240 000 $	5,00000 %	2027

518 700 $	5,00000 %	2028

Prix : 100,00000 Coût réel : 5,00000 %

2 CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT HYACINTHE

206 700 $	5,06000 %	2024
217 300 $	5,06000 %	2025
228 300 $	5,06000 %	2026
240 000 $	5,06000 %	2027
518 700 $	5,06000 %	2028

Prix : 100,00000 Coût réel : 5,06000 %

3 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

206 700 $	5,25000 %	2024
217 300 $	5,00000 %	2025
228 300 $	4,70000 %	2026
240 000 $	4,70000 %	2027
518 700 $	4,65000 %	2028

Prix : 98,85100 Coût réel : 5,09930 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Banque Royale du Canada est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint Damase accepte l'offre qui lui est faite de la banque royale du Canada pour son emprunt par billets, en date du 13 juin 2023, au montant de 1 411 000 $ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 65 et 105. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui ci.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLET AU MONTANT DE 1 411 000 $ QUI SERA RÉALISÉ LE 13 JUIN 2023

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint Damase souhaite emprunter par billet pour un montant total de 1 411 000 $ qui sera réalisé le 13 juin 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de $
65	521 900 $
65	414 800 $
105	474 300 $

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 105, la Municipalité de Saint Damase souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 13 juin 2023;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 13 juin et le 13 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la directrice générale et greffière trèsorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	206 700 $	
2025.	217 300 $	
2026.	228 300 $	
2027.	240 000 $	
2028.	252 200 $	(à payer en 2028)
2028.	266 500 $	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 105 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 juin 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION RELATIVE AUX SERVICES BANCAIRES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CONSIDÉRANT l'adjudication du refinancement d'un montant de 1 411 000 $ pour des fins municipales en date du 13 juin 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les personnes signataires pour les services bancaires et pour donner suite aux transactions relatives et à la convention entre la Municipalité de Saint-Damase et la Banque Royale du Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Alain Robert et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Johanne Beauregard, à signer tout document permettant de donner aux services bancaires et à la convention cadre pour entreprise.

ADOPTÉE

SERVICE RÉGIONAL DE GESTION DES ARCHIVES – INTÉRÊT

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités ont récemment signifié à la MRC des Maskoutains leur intérêt de voir cette dernière se doter d'un service régional de gestion des archives afin de pourvoir à leur besoin dans ce domaine;

CONSIDÉRANT QUE le service régional de gestion des archives aura pour mandat d'offrir une ressource qualifiée, disponible et en continu pour répondre aux différents mandats des municipalités participantes, en gestion documentaire et des archives;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la MRC des Maskoutains est d'identifier et de quantifier les besoins en gestion documentaire et des archives de l'ensemble des municipalités du territoire qui pourraient être intéressées à bénéficier d'un tel service;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité comprend que la MRC des Maskoutains, à la suite d'une analyse des besoins des municipalités de son territoire, lui transmettra une proposition d'entente intermunicipale de gestion des archives, le tout, en fonction de ce que la MRC des Maskoutains peut raisonnablement offrir aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux articles 569 et suivant du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C 27.1), qu'une municipalité

régionale de comté peut offrir aux municipalités locales situées sur son territoire la fourniture de services;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damase souhaite adhérer au service régional de gestion des archives de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damase exprime par la présente sa volonté d'adhérer au service régional de gestion des archives, sous réserve du budget final et de l'entente à intervenir selon le nombre de municipalités participantes, le tout dans le respect des normes légales et financières d'un tel projet;

QUE les besoins de la Municipalité pour la fourniture de service régional de gestion des archives seraient approximativement de dix heures par semaine, pour l'année 2023 et 2024, pour les tâches suivantes :

1. Destruction des documents périmés;
2. Réorganisation du contenu des boîtes du dépôt d'archives;
3. Révision du calendrier de conservation;

QU'UNE planification périodique ou annuelle 2023-2024 soit confirmée avec l'archiviste de la MRC des Maskoutains, d'ici l'automne 2023;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains, à l'attention du service du greffe, et ce, avant le 15 juin 2023.

ADOPTÉE

MANDAT POUR LE CHANGEMENT D'ÉCLAIRAGE DE LA MAIRIE PAR PP DESLANDES

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès de trois entrepreneurs pour le remplacement de tous les luminaires de la mairie au DEL;

CONSIDÉRANT la réception de prix d'un seul entrepreneur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'accorder le mandant à PP Deslandes pour le remplacement des luminaires de la mairie au DEL, selon la soumission datée du 5 juin 2023, au montant de 11 650$ plus taxes applicables;

QUE ces travaux sont admissibles à une subvention d'Hydro-Québec estimée à 2 360 $

ADOPTÉE

ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ENTRAIDE RELATIVE AUX ÉQUIPES SPÉCIALISÉES DU SERVICE DE SÉCURITÉ DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE – SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2023-05-86, la Municipalité de Saint-Damase a déclaré son intention de participer à une entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du service de sécurité incendie avec la Ville de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE l'entente a pour but de fournir les services d'intervention et d'équipements spécialisés pour les incidents impliquant des matières dangereuses (HAZ MAT) et sauvetage sur plan d'eau et sauvetage sur glace;

CONSIDÉRANT QUE les coûts seront répartis selon une quote-part entre les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la présente entente est pour une durée de cinq (5) ans et selon les termes de l'article 17 de ladite entente;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les signataires de cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire, Alain Robert et madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du service de sécurité de la Ville de Saint-Hyacinthe.

ADOPTÉE

MANDAT BOULIANNE CHARPENTIER ARCHITECTES – RÉFECTION DE L'IMMEUBLE, 223, RUE PRINCIPALE À SAINT-DAMASE (CASERNE INCENDIE)

CONSIDÉRANT les travaux de réfection requis à l'immeuble de la caserne incendie, situé au 223, rue Principale à Saint-Damase;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par la firme Boulianne Charpentier architectes, en date du 19 mai 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité de mandater la firme Boulianne Charpentier architectes, selon l'offre de service du 19 mai 2023, pour un montant de 21 600 $ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

AÉRO-FEU LTÉE – RÉPARATION CAMION INCENDIE NUMÉRO 210 - AUTORISATION

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection sur le camion incendie #210 en date du 8 mai 2023;

CONSIDÉRANT les réparations à effectuer sur la pompe et le devis de réparation, en date du 23 mai 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'autoriser la compagnie AREO-FEU Ltée, à effectuer les réparations, selon le devis daté du 23 mai 2023, travaux estimés à 9 627,75 $ taxes incluses et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

FONDATION MIRA – AUTORISATION D'UNE RANDONNÉE DE VÉLO SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX - 2023

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de circuler sur les rues et routes de la Municipalité par la Fondation Mira dans le cadre de sa randonnée de vélo, le 18 août 2023 de 10 h à 17 h;

CONSIDÉRANT le trajet présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'autoriser la Fondation Mira à circuler sur les rues et routes de la Municipalité, le 18 août 2023 de 10 h à 17 h, selon la demande adressée le 24 mai 2023.

ADOPTÉE

ADJUDICATION - CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX -TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE SAINT-JOSEPH (SECTION NORD ENTRE LA RUE PRINCIPALE ET L'ÉCOLE SAINT-DAMASE) – LABORATOIRE DE LA MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT la demande de soumission pour les services de contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT la recommandation du

gestionnaire à l'ingénierie de la MRC des Maskoutains en date du 6 juin 2023, dossier IE23-54017-273-01;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'accorder le mandat à Laboratoires de la Montérégie, pour un montant de 35 297,33 $ taxes incluses et d'en autoriser le paiement.

QUE ce contrat soit payé à même le règlement d'emprunt pour les travaux de la rue Saint-Joseph.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICE -SURVEILLANCE POSTE DE POMPAGE RUE SAINT-JOSEPH – FIRME EXP

CONSIDÉRANT l'offre de service pour la surveillance des travaux au poste de pompage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité de mandater la firme EXP pour la surveillance des travaux du poste de pompage, selon l'offre de service en date du 6 juin 2023, au montant de 17 600 $ plus taxes applicables;

QUE ce mandat soit payé à même le règlement d'emprunt pour les travaux de la rue Saint-Joseph.

ADOPTÉE

ACHAT D'UN PONCEAU -CENTRE DU PONCEAU COURVAL INC.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement d'un ponceau d'une propriété de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès de deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un ponceau de la compagnie Centre du Ponceau Courval Inc. au prix de 5 500 $ plus taxes applicables et d'en autoriser le paiement;

ADOPTÉE

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À OBV YAMASKA (COMITÉ YAMASKA)

CONSIDÉRANT la campagne de sensibilisation sur la rivière Yamaska pour une cohabitation sécuritaire et harmonieuse;

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière adressée aux quatre municipalités participantes à cette campagne par l'OBV Yamaska afin de colliger des données dans le cadre des travaux du Comité Yamaska;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'accorder la contribution financière demandée au montant de 2 000 $.

ADOPTÉE

ENTRETIEN AGITATEUR RBS – S.O.S POMPES PIÈCES EXPERT

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislain Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité de procéder aux travaux d'entretien sur un agitateur du RBS par S.O.S. Pompes Pièces Expert, selon la soumission numéro 1101, datée du 22 mai 2023, au montant de 9 662,53 $ taxes incluses et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 84-2 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT 84-1

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 84-2 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité et modifiant le règlement numéro 84-1* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 84-2 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité et modifiant le règlement 84-1* est déposé et une copie est jointe en annexe au présent avis.

OBV YAMASKA – AGA AUTORISATION 15 JUIN 2023

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'OBV Yamaska qui se tiendra le jeudi 15 juin 2023 à Granby;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire, Alain Robert, à participer à l'assemblée générale annuelle de l'OBV Yamaska et de lui rembourser les frais inhérents.

ADOPTÉE

NATURE-ACTION QUÉBEC – PROJET DE LUTTE AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES – DEMANDE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT le projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes présenté par Nature-Action Québec concernant la renouée du Japon et du roseau commun sur une propriété appartenant à la Municipalité, lot 2 365 913;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du programme est de contrôler l'envahissement de la renouée du Japon et de limiter son potentiel de propagation, de prévenir l'expansion de colonies de roseaux communs et de réduire son envahissement dans les milieux naturels du secteur;

CONSIDÉRANT QUE Nature-Action Québec bénéficie d'une subvention de l'aide du fonds de développement rural (FDR), volet 2, de la MRC des Maskoutains, d'un montant de 30 000 $ pour le programme de lutte contre les plantes exotiques envahissantes;

CONSIDÉRANT QU'en contrepartie, le propriétaire doit assumer la part non subventionnée pour satisfaire aux exigences du programme, et que lors de la présentation du projet, cette contribution s'élevait à 14 000$ sur 2 ans, donc 7 000$ par année;

CONSIDÉRANT QUE les interventions se réalisent durant les deux années du projet (2023 et 2024);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité de participer à ce projet présenté par Nature-Action Québec dans le cadre du FDR,

QUE les fonds nécessaires sont disponibles au poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 163, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-DAMASE

La dérogation demandée a pour effet de permettre :

- La pose d'un revêtement extérieur en aluminium de type board & batten, disposé à la

verticale, contrairement à ce que prescrit le Règlement de zonage #38.

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT les discussions concernant la règlementation sur les matériaux de revêtement extérieur dans les zones patrimoniales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu d'accorder la demande de dérogation mineure tel que présentée.

ADOPTÉE

DEMANDE DE PIIA, 163, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-DAMASE

La demande de PIIA a pour effet d'évaluer l'intégration architecturale de :

- L'agrandissement de la résidence.

CONSIDÉRANT QUE l'intervention projetée s'harmonise avec le caractère et l'architecture du bâtiment original;

CONSIDÉRANT QUE des proportions équilibrées sont conservées;

CONSIDÉRANT QUE la volumétrie proposée s'intègre bien dans son environnement;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité d'accorder la demande tel que présentée.

ADOPTÉE

EMBAUCHE DU PERSONNEL SAISONNIER - LOISIR

CONSIDÉRANT les besoins de moniteurs et monitrices pour le camp de jour, été 2023;

CONSIDÉRANT les besoins pour les arbitres de soccer et dek hockey pour la saison 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement du personnel saisonnier requis pour le camp de jour, les arbitres au soccer et dek hockey, selon l'annexe A;

QUE ce personnel soit sous la supervision du coordonnateur en loisir qui s'assurera du respect des modalités d'engagement en annexe et de la présentation du code d'éthique des employés municipaux;

QUE les conditions salariales sont celles présentées sous l'annexe 1.16 «2023» de la résolution numéro 2022-12-255.

ADOPTÉE

ACHAT DE TERRE POUR LE TERRAIN DE BASEBALL – SAVARIA - AUTORISATION

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité d'entériner l'achat incluant le transport de plus ou moins 180 tonnes de terre à baseball de l'entreprise SAVARIA pour le remplacement du sable du terrain de baseball, au montant de 12 287,11 $ taxes incluses;

ADOPTÉE

EMPRISE FERROVIAIRE DU CANADIEN PACIFIQUE ENTRE SAINT-HYACINTHE ET FARNHAM – PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE EN SITE PROPRE - DEMANDE D'APPUI À LA MRC DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT QUE les MRC de Rouville, Brome-Missisquoi et des Maskoutains se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de discuter de la possibilité de réaliser un projet de lien cyclable;

CONSIDÉRANT QUE le 25 août 2022, la MRC des Maskoutains a reçu l'approbation de principe du financement du projet pour réaliser l'évaluation technique des coûts liés à l'élaboration d'une piste cyclable en site propre entre Saint-Hyacinthe et Farnham de la part d'Infrastructure Canada;

CONSIDÉRANT QUE le montant alloué dans le cadre du Fonds pour le transport actif est de 50 000 $ et que la démarche est en cours;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une rare possibilité d'offrir un lien cyclable en site propre sécuritaire et de qualité comparable aux différentes offres actuellement disponibles en Montérégie et au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettrait aux familles d'emprunter un tronçon cyclable local en toute sécurité et d'accéder à un réseau cyclable sécuritaire montérégien et estrien;

CONSIDÉRANT QUE 96,5 % du territoire de la MRC des Maskoutains est situé en zone agricole et qu'il est très difficile de réaliser un développement cyclable, car les options pour y arriver sont peu nombreuses;

CONSIDÉRANT QUE le projet offrirait la possibilité de connecter le monde agricole avec les populations urbaines de la région;

CONSIDÉRANT QU'une première piste cyclable en site propre permettrait de dynamiser l'économie et le tourisme de la grande région de Saint-Hyacinthe, projet structurant avec une Signature régionale;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettrait de connecter les deux villes de la MRC des Maskoutains, soit Saint Hyacinthe et Saint-Pie, à la Route des Champs;

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs auraient ainsi accès à la Montée du chemin Chambly, le lieu historique national du Canal-de-Chambly, l'Axe cyclable Vallée-des-Forts, le sentier Paysan, le parc national des Îles de-Boucherville, la Ville de Montréal, La Riveraine, l'Estriade et son réseau, la Montérégiade, la Campagnarde, le Circuit des Traditions, La Sauvagine et bien d'autres circuits dans les Cantons de l'Est;

CONSIDÉRANT QUE ce nouvel accès aurait pour effet immédiat de désenclaver la grande région de Saint Hyacinthe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande de la MRC des Maskoutains dans sa démarche de projet de développement d'une piste cyclable auprès de toutes les instances à la suite de l'adoption de la résolution 23-05-148, le 10 mai 2023;

QUE copie de la présente résolution soit transmise :

Au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec et vice-première ministre du Québec,

Aux municipalités du territoire de la MRC des Maskoutains, des MRC de Drummond, de Pierre De Saurel, de Marguerite-D'Youville, de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu, de Roussillon, des Jardins-de-Napierville, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, de Vaudreuil-Soulanges, du Val Saint-François, de Memphrémagog, la Ville de Longueuil, la communauté métropolitaine de Montréal et de la Ville de Montréal ainsi qu'à l'Union des

municipalités du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités;

Aux MRC de Rouville et Brome-Missisquoi, partenaires au projet ainsi qu'aux municipalités de Saint-Paul-d'Abbotsford, de l'Ange-Gardien et des villes de Farnham;

DE TRANSMETTRE également la présente résolution à la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), à Tourisme Montérégie, à Loisir et Sport Montérégie (LSM) à l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ), à Vélo Québec et au Sentier transcanadien;

D'INFORMER madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, monsieur Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, monsieur Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, leader parlementaire et ministre de la Justice, monsieur André Lamontagne, député de Johnson et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Simon-Pierre Savard Tremblay, député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot et madame Andréanne Larouche, députée de Shefford, de la démarche en cours;

D'INFORMER également l'honorable monsieur Omar Alghabra, ministre de Transports Canada, monsieur Arun Thangaraj, sous-ministre fédéral des Transports, l'honorable madame Pascale St-Onge, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec ainsi que les compagnies ferroviaires du Centre du Maine et du Québec (CMQR) et du Canadien Pacifique de la démarche en cours.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DU MOIS DE MAI 2023

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Une deuxième période de questions est mise à la disposition du public.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h10 .

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

JUILLET 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1 *3e versement de taxes* *Fête du Canada* Biblio fermée
2	3 *Lundis de la fabrique* Biblio 17 h 30	4 ***Conseil municipal 19 h 30*** Biblio fermée	5 *Danse FADOQ*	6 *(organique)* Biblio 16 h	7 *(recyclage)*	8 Biblio fermée
9	10 *Lundis de la fabrique* Biblio 17 h 30	11 Biblio fermée	12 *Danse FADOQ* Biblio 13 h	13 *(organique)* Biblio 16 h	14 *(ordures)*	15 Biblio fermée
16	17 *Lundis de la fabrique* Biblio 17 h 30	18 Biblio fermée	19 *Danse FADOQ* Biblio 13 h	20*(organique)* Biblio 16 h	21 *(recyclage)*	22 Biblio fermée
23/30	24/31 Biblio 17 h 30	25 Biblio fermée	26 *Danse FADOQ* Biblio 13 h	27*(organique)* Biblio 16 h	*28(ordures)*	29

AVIS AUX CITOYENS

Fête du Canada

Le bureau sera fermé le 29 juin dès midi ainsi que le 30 juin.

Pour toutes urgences, veuillez composer le 450 797-3341 poste 5.

3E VERSEMENT DE TAXES

ÉCHÉANCE 1ER JUILLET 2023

Par : carte bancaire (débit), chèques, espèces, paiement préautorisé, paiement via votre institution financière.

La campagne Mon empreinte bleue conscientise les Québécoises et les Québécois aux gestes d'économie d'eau potable à adopter durant l'été.

#FermezLeau

Couvrir votre piscine permet d'économiser le volume d'eau de 150 baignoires.

Votre gouvernement

Québec

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Si vous avez une roue brisée sur votre bac (brun/vert), la Municipalité vous la répare gratuitement ou procède au changement.

Le bac noir, la Municipalité doit faire la demande de réparation à la Régie des déchets.

Veuillez communiquer avec nous pour plus d'informations.

450 797-3341 poste 4002

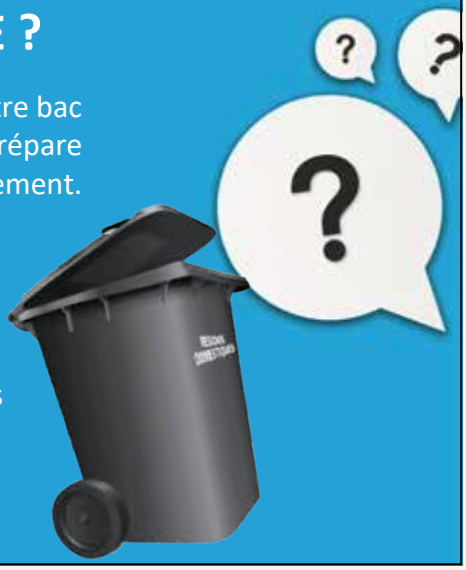

Saint-Damase
Fière de son histoire

Avis d'arrosage

Nous constatons une forte demande de consommation d'eau potable à l'usine de filtration. Nous connaissons présentement des chaleurs intenses et l'absence de pluie et nous sommes très tôt au printemps.

Nous demandons votre collaboration concernant l'utilisation de l'eau potable. Évitons le gaspillage et économisons afin de bien gérer notre ressource. Nous puisons l'eau à la rivière Yamaska dont le niveau est déjà très bas à cette période de l'année.

Vous pouvez arroser les jardins, fleurs, arbres, arbustes, autres végétaux et pour le lavage des véhicules, selon les conditions suivantes:

Les jours pairs du calendrier pour les occupants des propriétés dont le numéro civique est un nombre pair et les jours impairs du calendrier pour les occupants des propriétés dont le numéro civique est un nombre impair.

- Une seule fois par jour, à la main ou à l'aide d'un tourniquet ou de tout autre dispositif similaire, entre 19 h et 22 h. **Les systèmes de gicleur automatiques sont interdits.**
- Le lavage des véhicules à l'aide d'un contenant est permis en tout temps.
- Procéder au remplissage de votre piscine les fins de semaine ou en soirée entre 19 h et 22 h.

INTERDICTION D'ARROSAGE DES PELOUSES EN TOUT TEMPS

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

Les Autorités Municipales.
Mai 2023

ÊTES-VOUS CONFORMES ? INFORMEZ-VOUS À L'INSPECTEUR

AVIS AUX CITOYENS

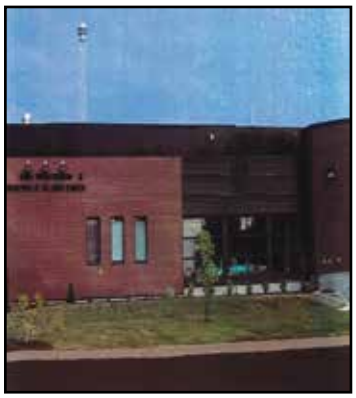

Connaissez-vous l'histoire de l'usine de filtration d'eau potable ?

Saviez-vous qu'avant la construction de la nouvelle usine de filtration de St-Damase en 2000, l'eau potable provenait de l'aqueduc municipal alimenté par sept puits situés au pied de la montagne. Au fil des années, la consommation a excessivement augmentée ce qui a fait en sorte que la quantité et la qualité s'est vu détériorées. L'emplacement du site de construction est au 223, rue Principale et a vu le jour en 2001. La Municipalité avait un projet d'envergure, à ce moment-là, mais il était nécessaire, car la quantité d'eau potable requise pour fournir à la demande résidentielle, commerciale et industrielle était équivalente à une population d'environ 20 000 habitants. À ce jour, l'usine de filtration permet de fournir de l'eau de qualité dans tous les domaines d'exploitation, en rajoutant à ceux-ci mentionnés ci-haut l'agriculture. L'eau est puisée via la rivière Yamaska et nos techniciens de l'usine messieurs Guy Archambault et Julien Bouchard doivent respecter des normes très strictes, quant à la qualité et à l'échantillonnage de l'eau. Celle-ci est soumise très régulièrement à des contrôles de la qualité, afin de valider la concentration en bactéries, à l'aide d'analyses de laboratoire.

L'eau est une richesse rare et nous devons l'entretenir, la consommation doit être utilisée à bonne échéance.

La Municipalité de Saint-Damase.

Bruit de voisinage : règles à respecter

Le bon voisinage est important, afin d'éviter tous conflits possibles.

Ceci commence par le bruit, selon l'article 42 du *règlement G200* :

«Il est interdit à toute personne de causer, de provoquer ou de permettre que soit causé, de quelque façon que ce soit, du bruit de nature à troubler la paix, la tranquillité et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage.»

L'article 43 mentionne qu'entre 22 et 7 heures,

«Il est interdit à toute personne d'exécuter ou de faire exécuter des travaux susceptibles de faire du bruit de façon à nuire à la paix, à la tranquillité et au bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage, notamment mais non limitativement : 1° scier ou fendre du bois; 2° tondre le gazon; 3° faire de la soudure; 4° effectuer des travaux de menuiserie, de débosselage ou de mécanique; Le présent article ne s'applique pas aux travaux de déneigement, ni aux travaux d'utilité publique, lorsque ceux-ci sont nécessaires pour cause de sécurité publique ou pour effectuer des réparations et à toute entreprise qui abat un arbre ou qui exécute des travaux par mesure de sécurité.»

Il fait chaud on part le ventilateur !

Beau temps rime avec chaleur. Chaleur rime avec bronzage. Bronzage rime avec crème solaire et coup de chaleur. Le temps chaud est agréable et nous permet d'avoir un beau bronzage, cependant, lorsque nous sommes plus vulnérables, nous devons nous protéger de l'exposition. Nous entendons par vulnérables les personnes âgées, les personnes prenants des médicaments, les jeunes enfants de 0 à 4 ans, les sportifs et les travailleurs exposés à chaleur.

Mesures de préventions de base :

- Boire beaucoup d'eau même avant d'avoir soif;
- Éviter les boissons alcoolisées et gazeuses;
- S'installer dans un endroit frais (à l'air climatisé ou à l'ombre);
- Faire les activités en matinée.
- Avoir le numéro de téléphone des personnes-ressources;
- Prendre des bains frais plus fréquemment;
- Porter des vêtements légers;

Soyez prudents et bon été !

Les lundis de la Place de la Fabrique (19 h)

3 juillet – Audrey Charbonneau

Originaire de Saint-Césaire, cette autrice-compositrice-interprète a lancé, l'été dernier, son tout premier album intitulé Tatouée Country. Habituée des scènes country à travers la province, elle s'est fait remarquer en remportant, entre autres, la catégorie interprète ainsi que Coup de cœur du public au festival western de St-Tite en 2018. Ce sera accompagnée de son grand ami claviériste, Pierre-André Ducharme, qu'elle vous présentera quelques pièces de son album, ainsi que ses chansons coups de cœurs country.

10 juillet – Duo Juno

Ju.No., c'est le mariage de deux êtres et de deux artistes chanteurs. Ensemble ou séparé, ils ont fait résonner leurs voix dans les casinos d'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie. Ils ont tous les deux un parcours impressionnant qui leur a donné cette versatilité et aisance sur scène. Vous avez peut-être déjà vu Julie, très enceinte dans la première édition de la Voix et Normand dans le spectacle Elvis Story à Québec.

17 juillet – Timeless

Laissez-vous bercer par la musique de toutes les époques avec le duo TIMELESS. Vous entendrez les plus belles balades, les plus grands classiques Rock, Pop et Country. Une immersion musicale des années 60 à aujourd'hui. Timeless est composé de Treecy McNeil (La VOIX et Star Académie) ainsi que Stéphane Menard (Revues musicales: Piano Man et Band on Tour.) Ils travaillent en collaboration avec plusieurs artistes LIVE et en studio.

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

Nouveau!

Depuis 1979 Fabricant TESSIER

CENTRE DE SERVICES

Inventaire en stock pour vente au détail!

- acier noir
- aluminium

Agricole et résidentielle!

SOUDURE

ACIER • ALUMINIUM • INOXYDABLE

450•888•1632

PASCAL TANGUAY

2 options pour mieux vous servir!

- **Sur place** au 53, rue Principale à Saint-Damase
- **Chez vous**, grâce à l'unité mobile

Soudure - Découpe - Pliage - Perçage - Installation - Réparation

Soudure
- MIG
- TIG
- Stick

Cultivez les conditions idéales, #CultivezTessier, www.serres-guytessier.com

Physiothérapeute

Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin

Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 45
Vendredi de 9 h à 14 h
Sur rendez-vous

192, rue Principale
Saint-Damase, QC J0H 1J0

450 797-3385

Proxim

Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout

Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • **1 855 797-2110** (sans frais)

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 19 h 30 • **vendredi :** 9 h - 18 h • **samedi :** 9 h - 16 h

Livraison gratuite

Rita FLEURISTE
SAINT-HYACINTHE

460, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J5
450 774-6152 • 1 800 337-6152
info@ritafleuriste.net • www.ritafleuriste.net

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE
~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile
Électrique • Plancher radiant
Gaz Naturel • Gaz Propane
~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation

partenaire certifié gaz naturel énergir

CHAUFFAGE JULES FRÉCHETTE & fils inc.

Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com
T 450 797.3434

OLYMEL
On nourrit le monde

La Tarterie du Village
Produits maison
Tartes • Pâtés • Marinades
470, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0 • 450 795-6150
www.fruitsetlegumesbeauregard.com

USINAGE GÉNÉRAL
MI Mec-Indus Inc.
Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable
450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

FERME MORIER
NIVELLEMENT À FORFAIT
GPS
Laser
Scraper 18 verges³
Service clé en main
Thomas Morier, agr.
450-502-1679
tmorier@gmail.com
@NivellementMorier

SOUMISSION 100% GRATUITE
LES CONSTRUCTIONS STEVEN LUSSIER INC.
Résidentiel | Commercial | Agricole
450 278-2134
VOTRE EXPERT DE CONFIANCE LOCAL POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION
NOTRE EXPERTISE :
• Toiture de bardeaux
Accrédité IKO – Offre de financement
• Toiture de tôle
• Installation portes et fenêtres
• Rénovation | Agrandissement agricole
• Projets sur mesure
• Garage
QUALITÉ GARANTIE
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA SAISON 2023!
constructions.stevenlussier@gmail.com • www.stevenlussier.com
RBQ 5798-0765-01

INFO BIBLIO

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 17 h 30 à 19 h 30 • Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 • Mercredi de 13 h à 19 h 30 • Jeudi de 16 h à 19 h 30 • Samedi de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • 450 797-3341 # 4010 • www.st-damase.qc.ca/bibliotheque • biblio@st-damase.qc.ca

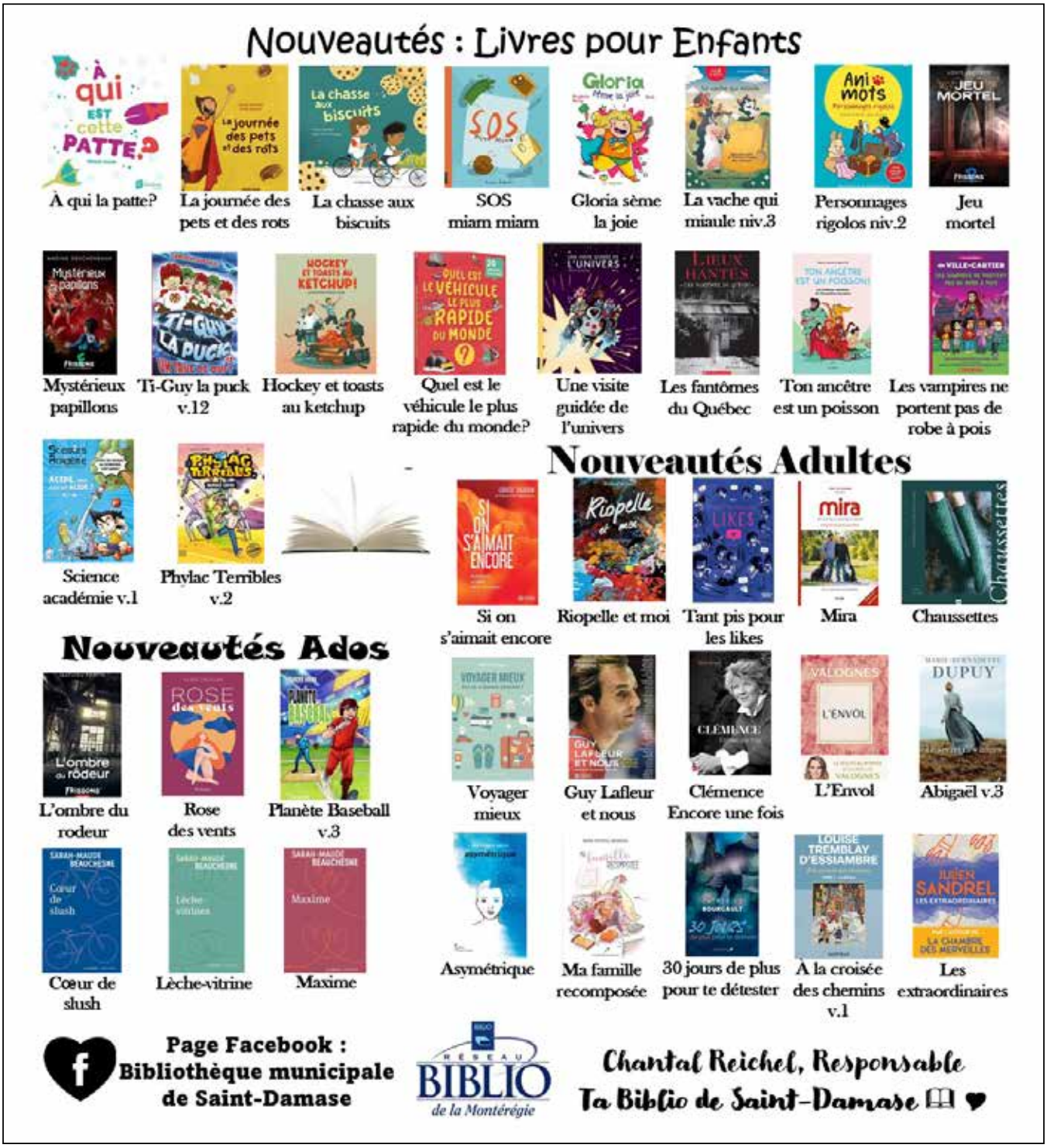

L'école de Saint-Damase

Chers parents et membres de la communauté,

Le 15 avril dernier s'est tenue la campagne de financement annuelle de collecte de canettes de l'école Saint-Damase. Nous tenons à remercier tous les donateurs ainsi que les bénévoles sans qui l'activité n'aurait pu connaître un si grand succès.

Nous avons le plaisir aujourd'hui de vous informer qu'avec cette activité, nous avons été en mesure d'amasser la somme de **7 385,29 $**.

Ce montant représente les dernières sommes nécessaires à la concrétisation du projet de classe extérieure. La réalisation des travaux débutera d'ailleurs le 26 juin prochain. Voici la maquette de la réalisation :

Au plaisir de vous y retrouver l'an prochain !
Le conseil d'établissement de l'école Saint-Damase

COHORTE 2023 DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-DAMASE

Le 15 juin dernier, la Municipalité de Saint-Damase a souligné la fin de l'année auprès des finissants de l'école primaire de Saint-Damase en leur remettant un certificat de félicitation pour leur belle réussite et leur souhaiter un bon succès dans leur nouveau passage vers le secondaire.

Encore toutes nos félicitations aux étudiants.

La Municipalité de Saint-Damase

JADE ARSENAULT

LUCAS BOUCHER RAQUEPAS

MALIK BOURASSA

LÉA BRODEUR

LUDOVICK CHICOINE

BASTIEN CYR

OLIVIER DÉRY

JACOB FANZUN

CORALIE FONTAINE

MARC-IRVENTZ GILOT

EMERICK HAMEL

ÉDEN HÉBERT

JULIE-ANNE PLANTE

NAÉLIE JODOIN

MÉLODIE LACHAPELLE

MEGGY LANDRY BAKER

MARIANNE LÉVESQUE

THÉO MC DUFF

CHARLOTTE MOREL

LEXI MORIER

ALYSSIA PERRON

JADE POIRIER

FLORENCE ROUSSELLE

ÉLI COUTURE

LÉO POLIQUIN

MACKENZIE BOUDREAULT

ALICE LAPLANTE

MAYGANE BOUTIN

ALICIA HÉBERT

« Le vrai nom du bonheur est la sérénité »

J'aimerais remercier tous les commanditaires qui nous ont encouragés lors de notre soirée Pères et Mères du 27 mai 2023.

Promutuel Assurances Inc.
Pharmacie Aubin & Godbout
Membres du C.A.
Constance Piché
Caisse populaire Desjardins
Chevaliers de Colomb
Les Serres Desnoyers
Les industries Lassonde
Pizzeria Parenteau
Dépanneur Chez Vic

Lors de cette soirée du 27 mai, nous avons souligné les 50 ans de mariage de 4 couples Fadoq présents à la soirée : Ghislaine et Réjean Lussier, Louisette et Martin Bussières, Louisa et Claude Desnoyers, Nicole Guilmain et Gabriel Beauregard. Deux autres couples qui n'étaient pas présents fêtaient aussi 50 ans de mariage : Luc et Marjolaine Beauregard ainsi que Lili et Gérald Malouin. Félicitations à tous ces couples

Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en juillet.

1 Claudette Poulin
2 Josée Campbell
Lyne Martin
Luc Beauregard
3 Réjean Lussier
Bertrand Fréchette
4 Mario Lussier
5 Clémence Dion
Sylvain Paris
Clément Daigle
Sylvie Beauregard
Robert Adam
Susan Cecilia Roy
6 Louise Fréchette
7 Irène Bourrret
8 Françis Roy
Gervaise Beauregard
Mireille Beauregard
Alain Beauregard
9 Nicole Darsigny
Eva-Rose Boulet
Denis Richer
10 Jeanine Brodeur
11 Nicole Marcil
13 Salley Beaulieu
15 Sylvie Viens
Yolande Laramée
16 Steve Turgeon
17 Rosilda Marquis
Robert Monast
Jean-Paul Rouleau
18 Diane Hainault
Céline Labrecque
Marie-Andrée Poulin
20 Mario Michaud
21 Martin Turgeon
Steve Hébert
22 Lilianne Dupont
25 Jacques Paris
Normand Beauregard
Roland Boutin
28 Thérèse Morier
Ghislaine Lussier
30 Chrystiane Collette
31 Jacqueline Chabot
René Malo
Lise Hamel
Marcel Ruel

Lise Brodeur, présidente

CLUB DE marche
Les motivés

ACTIVITÉS MADA

Bilan de l'année 2022-2023

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard,
responsables MADA || fgb1972@hotmail.com

Donc, du 1er mai 2022 au 30 avril 2023, 33 marches de groupe sont réalisées. Le rendez-vous demeure le lundi soir 18 h 30. De plus, 25 marches individuelles ont lieu en moyenne à chaque mois. Nous comptabilisons ces marches en duo, en bulle à la fin de chaque mois.

Ainsi, nous enregistrons de janvier à avril : 206-320-355-370 participants pour ces 4 mois. Pour le total de l'année, 2,634 marches de la part de Françoise, Anne-Marie, Francine, Chantal, Jocelyne, Claire, Agathe, Marjolaine, Marguerite, Pierrette et Gabriel et autres. Un grand MERCI Quel beau résultat !

Les Motivés prennent la pause durant l'été. La dernière marche de groupe sera le 19 juin. Le retour est prévu le lundi le 11 septembre 2023. D'autre part, nous planifions des rencontres de viactive les mardis dès la mi-septembre.

Se rappeler que l'exercice ne change pas seulement notre corps. Il change aussi notre esprit, notre attitude et notre humeur.

Bon été et bon repos.

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

L'AFEAS vous souhaite de passer un bel été. Profitez-en pour vous reposer et de profiter du beau temps.

On vous attend en septembre
Ghislaine Lussier

Comptoir du Coeur

situé au 223, rue Principale

Vendredi 7 juillet
de 9 h à 12 h • vente régulière
de 12 h à 15 h • sac vert à 10 $

Samedi 22 juillet
de 9 h à 12 h • vente régulière

Apporter vos sacs.

Pauline Lamontagne

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au http://cdec3141.com

Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidé par la vente ou l'achat des billets de la campagne des œuvres charitables des Chevaliers de Colomb que la population s'est procurée cette année. (76 livrets vendus en 2022-2023). Encore une fois… MERCI !

Ce soutien est grandement profitable puisque 40% au Conseil d'État. Le Conseil d'État assume la responsabilité de l'organisation de même que les frais de la publicité, des prix et de l'impression des billets. Chaque Conseil reçoit pour ses œuvres locales 60% du montant récolté est distribué en don charitable dans notre communauté.

Ce tirage a été effectué vendredi le 14 avril 2023 à L'Hôtel Le Victorin de Victoriaville. Simplement vérifié les numéros de votre billet le plus proche.

1er prix : No : 793856- **2e prix** : No : 002985- **3e prix** : No : 801262
4e prix : No : 754806- **5e prix** : No : 494604- **6e prix** : No : 300875
7e prix : No : 467721- **8e prix** : No : 871378- **9e prix** : No : 294245
10e prix : No : 894477- **11e prix** : NO : 270291- **12e prix** : No : 211667
13e prix : No : 303932- **14e prix** : No : 72288- **15e prix** : No : 282531

Pour le mois juillet apporte avec lui les vacances.

Le bonheur, c'est simple, il suffit d'y croire ! Les vacances servent à ça, le ciel sans nuage, la mer, le soleil. À y croire. À faire le plein d'illusions pour le reste de l'année.

01 juillet : Fête du Canada et la Fête des coopératives du monde entier célébreront la 101e journée internationale des coopératives
11 juillet : Journée mondiale de la population

Les vacances d'été de la construction 2023 se tiendront du 23 juillet 2023 au 5 août 2023 inclusivement. Les « semaines de la construction » ont traditionnellement lieu lors des deux derniers dimanches du mois de juillet.Bon été à tous et à toutes et à septembre prochain.

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb - Conseil 3141

MA SUGGESTION POSITIVE
« Le meilleur état de cœur est celui de l'homme qui exprime une bienveillance sans mesure envers tout le monde. »

FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@outlook.com

Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS - Catéchèse paroissiale - Année 2023-2024

L'inscription 2023-2024 en catéchèse est pour les enfants qui commenceront leur démarche et qui auront 8 ans avant le 1er octobre 2023. Les responsables de la catéchèse veulent mettre au point un formulaire d'inscription qui pourra être rempli en ligne. Ce formulaire devrait être prêt pour juillet. Coût pour chaque enfant inscrit en catéchèse : 30 $/par année.

En attendant, pour les parents intéressés, dirigez-vous vers :

1. Le courriel catéchèse : catechese22stpie@gmail.com (si vous avez des questions ou si vous désirez procéder à l'inscription) ***ou***
2. À la page catechese.ca (sans accent) pour avoir un aperçu du programme de cheminement en catéchèse.

OFFRE D'EMPLOI – Secrétaire – réceptionniste
Fabrique de la paroisse Saint-Damase

Poste permanent – 30 heures par semaine réparties sur 5 jours.
Date d'entrée en fonction : **Septembre 2023**.

Responsabilités :

Sous l'autorité du Conseil de la fabrique et du curé, la personne responsable aura à accomplir toutes les tâches reliées à l'organisation du secrétariat et de la comptabilité de la fabrique et éventuellement, de la gestion du cimetière.

Exigences :

- posséder un DEP en bureautique;
- très bonne connaissance du français parlé et écrit;
- connaissance de la suite Office : Word, Excel, Outlook;
- connaissance des logiciels Epsilia & Siga (comptabilité) serait un atout;
- très bonne connaissance de la comptabilité;
- personne autonome et responsable;
- aptitudes en communication interpersonnelle et une grande discrétion;
- assister le président du conseil de fabrique;
- expérience de 5 ans dans un poste similaire;
- toutes autres tâches connexes.

Faire parvenir votre candidature avant le **11 août 2023**, soit :

- par courriel : damasiens@outlook.com;
- en le déposant au bureau du presbytère en indiquant « OFFRE D'EMPLOI »;
- par la poste :

OFFRE D'EMPLOI
a/s de Monsieur Gaëtan Deschênes, président
Fabrique de Saint-Damase
140 rue Principale
Saint-Damase QC J0H 1J0
Téléphone : 450-797-3311

Dîme 2023 - 75 $ par personne majeur

Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

LA LONGUE VIE DE MON ONCLE LAURENT PION

Mon oncle Laurent est décédé le 23 avril 2023 un peu plus de quatre mois avant de terminer sa centième année. Je savais que mon oncle aimait les expéditions de pêche et de chasse et surtout que le travail du bois était sa grande passion. Toutefois, j'ignorais beaucoup de choses qu'il avait accomplies tout au long de sa longue vie, j'ignorais qu'il avait effectué son service militaire à Farnham, mais surtout j'ignorais qu'il avait échappé à la mort dans la nuit du 18 janvier 1938 lors de l'incendie du Collège Sacré-Cœur. Comme la construction du Collège Sacré-Cœur datait du début du 20e siècle, l'édifice n'était pas pourvu de sortie de secours, ce n'était que des échelles de secours qui était prévu pour évacuer l'édifice en cas de catastrophe. À 1:50 du matin, le feu se déclara et se répandit très rapidement à tout le collège qui comptait 31 religieux et 90 élèves, ceux-ci étant âgé de 10 à 19 ans. Des élèves qui fréquentaient le collège venaient d'aussi loin que Sutton et Racine, mais aussi du Rhode Island et de l'Ontario. Mon oncle Laurent a agrippé une barre de fer verticale et il se laissera glisser tout au long de cette barre jusqu'au sol. Mon oncle avait la peau des mains toutes déchirées à cause du froid. Jean-Paul, son frère aîné dormait à un étage plus bas sorti plus facilement de l'édifice en flamme. Laurent et Jean-Paul eurent plus de chance que leur frère Gilles qui dormait tout à côté du lit de Laurent. Gilles est sans doute décédé par asphyxie. Son année scolaire fut perdue, il était incapable de se concentrer sur ses études. Je n'ai jamais entendu mon oncle raconter cette épouvantable histoire à mes parents pendant ma jeunesse.

Laurent fréquentera l'École des Arts et Métiers de Montréal pour apprendre le métier de peintre, c'est aussi à cette école qu'il apprendra à coller des feuilles d'or. Dans le but avoué d'éviter d'être conscrit pour faire la guerre en Europe, car mon oncle avait complété son service militaire, il fréquentera aussi l'École des Beaux-arts de Montréal pendant un an et demi, même si c'était pour lui qu'une révision de ce qu'il avait appris à l'École des Arts et Métiers. La conscription fut adoptée par le gouvernement libéral de McKenzie King en novembre 1944. Il est facile pour nous qui connaissons cette histoire que la guerre en Europe se terminera officiellement le 8 mai 1945, il ne restait donc plus que six mois avant que cette horrible histoire se termine. Six mois, c'est quand même assez long, en tout cas assez long pour être tué ou blesser gravement, et surtout personne ne savait à cette époque quand la guerre se terminera.

Le 25 septembre 1947, ma tante Lise Beauregard épousait Laurent. Ils auront ensemble trois enfants, Daniel, Gilles, Édith et Brigitte. Malheureusement, Daniel décédera lors d'un accident d'automobile le 1er janvier 1967 à 18 ans et Édith le 17 janvier 1984 à 31 ans. Mon oncle possédait un petit avion (un Cessna 125) pour effectuer ses voyages de chasse et de pêche et sa fille Édith qui était une jeune femme avec des idées très progressistes apprendra à piloter et obtiendra son brevet de pilote d'avion. À l'âge de 70 ans, Laurent et son fils Gilles travailleront avec des décorateurs, dont la designer Madeleine Arbour, pour rénover l'intérieur de plusieurs églises. Mon oncle était à cette époque (vers 1993) l'une des rares personnes à savoir coller des feuilles d'or. Madame Arbour était très satisfaite de son travail, « — il réussit toujours à faire ce que je désire, son travail répond toujours à mes attentes ». Un beau jour, mon oncle Charles Beauregard de Sainte-Victoire annonça à ses enfants que leur oncle Laurent viendra abattre à la tronçonneuse un gros érable, même si Laurent avait déjà atteint l'âge vénérable de 80 ans. Il avait repéré auparavant cet arbre qui répondait parfaitement à ses projets. Abattre un arbre à cet âge n'était pas une tâche si difficile pour lui puisqu'il considérait que les gens qui prennent leur retraite à 60 ans sont en pleine force de l'âge. Il aura des projets jusqu'à très tard dans sa vie, il s'était construit une belle réputation avec ses très jolis chevaux de bois.

Il est difficile de raconter la vie de mon oncle en une seule page, car elle fut très remplie. Je crois que le secret de sa longévité est de toujours avoir des projets ou des rêves à réaliser. C'est donc cette leçon que je garderai de mon oncle Laurent.

Claude Beauregard, *le fils de Pierre Beauregard et de Céline Palardy*

Référence : Laurence Messier : L'amour du travail bien fait, un siècle avec Laurent Pion
Anonyme : Hécatombe à Saint-Hyacinthe, Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 21 janvier 1938

Comité du Patrimoine de Saint-Damase

Gaétan Poirier, Président *Fleur-Aimée Choquette, Secrétaire trésorière*

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains
www.riam.quebec
450 774-2350

30 juin

CONSULTEZ VOTRE CALENDRIER!

COLLECTE DES GROS REBUTS

SAVIEZ-VOUS QUE ...
les encombrants collectés prennent malheureusement la direction de l'enfouissement ?

FAVORISEZ PLUTÔT LE RÉEMPLOI
- En offrant vos encombrants à des organismes;
- En les affichant sur des sites de revente.

OU LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION
- En apportant vos encombrants dans un écocentre !

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, laveuses, sécheuses, toilettes, éviers, jouets et équipements sportifs volumineux, tapis attachés, etc.

- déposés en bordure de rue,
- de façon ordonnée.

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction,
pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains
450 774-2350

VOUS DÉMÉNAGEZ

ET VOUS NE CONNAISSEZ PAS VOTRE NOUVEL HORAIRE DE COLLECTES ?

POUR NE PAS MANQUER LE CAMION,

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DE LA RÉGIE !

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350

CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS !

Devenir un parrain ou une marraine,
à raison de 3 h de loisirs par mois,
c'est être un agent de changement
pour la société !

Parrainage civique recherche
8 bénévoles de la région
afin de partager des intérêts
communs et des activités plaisantes
avec un nouvel ami.

Grâce à cette amitié, vous briserez
de l'isolement et favoriserez
la participation sociale d'une personne
marginalisée par ses divergences.
(Déficience intellectuelle, physique et
troubledu spectre de l'autisme).

Venez bâtir un monde plus riche
et inclusif avec nous !

CONTACTEZ-NOUS AU
450 774-8758
parrainagecivique.org

Les entreprises agricoles de la grande région maskoutaine qui font le choix de poser des gestes pour la collectivité et les générations futures peuvent maintenant bénéficier d'une valorisation à la hauteur de leurs efforts avec la reconnaissance ***Ferme agrEAUenvironnementale****. Cette dernière permet de valoriser les entreprises agricoles qui ont mis en place au moins trois pratiques agroenvironnementales sur leur ferme ciblant minimalement deux des thématiques suivantes :*

- *réduction de l'usage des pesticides et de leurs risques pour la santé et l'environnement;*
- *amélioration de la santé et la conservation des sols;*
- *amélioration de la gestion des matières fertilisantes;*
- *optimisation de la gestion de l'eau;*
- *amélioration de la biodiversité.*

Cette reconnaissance permet le rayonnement de l'entreprise à titre de leader en agroenvironnement auprès de ses clients et fournisseurs, des instances municipales et gouvernementales, ainsi qu'auprès de la population et des consommateurs. Le programme offre également un montant forfaitaire équivalant à 4 heures d'accompagnement en services agronomiques pour la complétion du cahier des charges.

Pour plus d'information : *https://monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/programme-ferme-agreauenvironnementale/reconnaissance-ferme-agreauenvironnementale*

Si vous souhaitez participer au programme, contactez Frédérique Gagné au fgagne@upa.qc.ca.

Ferme Les Délices du Rapide, St-Hyacinthe

Les activités des camps de jours pour l'été 2023

L'Association du mont Rougemont est fière d'offrir encore cette année des activités éducatives pour les camps de jours de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Damase et Rougemont. L'équipe terrain et son coordonnateur ont concocté un programme à la fois divertissant et éducatif.

Une soixantaine de jeunes de Saint-Damase ont bien aimé l'expérience en 2022. Deux nouvelles activités leur sont proposées cet été. D'une part, ils auront le défi de confectionner des « bombes de semences ». Il s'agit de sensibiliser les jeunes à l'importance de la biodiversité florale pour les pollinisateurs tout en apportant une touche de plaisirs par l'utilisation de lance-pierres pour propulser des graines de fleurs enrobées dans des boules d'argile : une activité énergique et informative! L'observation et le nettoyage de nichoirs d'oiseaux est aussi au programme. L'objectif est de familiariser les jeunes à l'observation des différents types de nids selon l'espèce tout en favorisant de meilleures nichées en 2024. Deux actions amusantes avec un impact positif sur l'habitat de nos oiseaux champêtres.

Pour les camps de jours de Saint-Jean-Baptiste et de Rougemont, la première activité consiste à devenir des détectives animaliers à la recherche d'indices dans la forêt. Une faune insoupçonnée du mont Rougemont pourrait se révéler à eux. La dernière activité se déroulera entre ciel et terre par l'observation des arbres, plus spécifiquement de leurs feuilles, avec la création de leur propre herbier qu'ils vont pouvoir rapporter à la maison. Promenade en forêt, récolte de feuilles, participation des jeunes à une discussion animée sur les observations, cette activité est toujours très appréciée par les participants.

Ces six activités permettent de développer un sens d'observation en d'en apprendre davantage sur la faune et la flore au mont Rougemont. Les animateurs et membres de l'équipe terrain de l'Association du mont Rougemont ont très hâte d'animer ces activités avec nos jeunes des camps de jours!

Constance Larivée,
Stagiaire chargée de projet adjointe

SARCA

LA FORMATION CONTINU

parcours formation

Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et du perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : www.parcoursformation.com. La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

L'acquisition de compétences augmente incontestablement l'implication et la motivation des travailleurs. Elle permet également à l'individu qui souhaite intégrer le marché du travail d'être davantage confiant en ses capacités et d'être plus attractif auprès des embaucheurs. La société et le monde du travail évoluent rapidement et il est indispensable que l'humain développe les compétences requises dans son domaine d'emploi.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca | **450 773-8401, poste 6731**

Audrey Gatineau Pro

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Québec

FERME MARIE-ANNE
halte maraîchère
Plants de légumes variés – Ouvert les jeudis de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous
206, rang Marie-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
514 944-6652
fermemarie.anne@gmail.com

Nouveau service à Saint-Damase
Couturière
- Réparations (Accroc, changement de fermoir...)
- Ajustements (Bord de pantalon, robe de bal...)
- Modifications
- Projets personnalisés
- Produits écoresponsables

Venez me rencontrer !
75-1 rue St-Fabien
450-278-8031
JOLIE-ANNE créations

Étude de Me Christine Richer
notaires
inc.

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Me Christine Richer
Me Audrey Vadnais

Pour que tout se passe bien, faites confiance
à l'expertise juridique de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !

450.797.9939
WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier

RICHELIEU
1040, 1ière Rue

LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!
Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE

Carrossier ProColor.
Service expert à toute épreuve
Clé Verte

Parlez-en à nos clients!
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Jodoin & Lalime

La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !

www.maisonjodoin.ca

Marieville 450 460.2430
Saint-Damase 450 797.3889
Sainte-Madeleine 450 795.3395

william houde
agro-fournitures

Usine :
501, Haut-de-la-Rivière
Saint-Damase (Qc)
J0H 1J0

Jérémy Richard
Représentant

Bur. : 450 797-3316
Téléc. : 450 797-3621

Cell. : 450 278-6066
jeremy.richard@williamhoude.com

De la conception à la livraison !

impressions KLM

T 450.795.3219 • C info@impressionsklm.com
125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
www.impressionsklm.com

TOUT
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique
211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
info@menuiserierl.ca

Régis et Louise-Andrée
propriétaires
Licence RBQ : 8005-8951-48

Valérie Lachance
Décoratrice
Services et conseils à domicile
Tél. : 450 797-8989
Fax : 450 797-3948
211-A, St-Joseph
St-Damase, (Qc) J0H 1J0

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

MANOIR ST-DAMASE
Résidence certifiée pour personnes semi-autonomes

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble SÉCURISÉ et CLIMATISÉ
- Terrasse chauffée
- Agriculture urbaine
- Poulailler de ville

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

NOUVEAU DÉCOR !

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

WiFi Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com